



• GAB 85 •

Les Agriculteurs BIO de Vendée



Formation « Bien gérer les adventices et le désherbage mécanique de ses cultures bio »



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les connaissances indispensables pour devenir autonome sur les méthodes de désherbage mécanique.



PROGRAMME :

Distanciel (4h) : module en ligne accessible à tout moment, Agrobio 35

Présentiel (4h) - Intervenants : Julien BOURIGA, animateur GAB 44.

Animateur : Samuel OHEIX, animateur au GAB 85.

- **Qu'attendre du désherbage mécanique ?**

Connaître l'impact des adventices sur les cultures. Avoir une vision réaliste du désherbage mécanique.

- **Fondamentaux pour la gestion des adventices**

Comprendre l'impact des rotations sur la gestion des adventices. Savoir comment lier techniques culturales simplifiées et désherbage mécanique. Savoir reconnaître les principales adventices.

- **Se préparer au désherbage mécanique**

Préparation de sol : destruction du précédent, semer profond, réglage du matériel

Semis : dates et conditions de semis, densité

- **Les outils du désherbage mécanique**

Présentation générale, réglages en fonction du stade de développement du maïs, coût d'investissement et d'utilisation : herse étrille à plateau, herse étrille à ressort, roto-étrille, houe rotative, bineuse.

Prérequis : aucun

Modalités pédagogiques : Vidéos, témoignages, supports graphiques, quiz, temps d'échanges et démonstrations



INFOS PRATIQUES :

Date : 4h en distanciel en janvier et février + ½ journée le mardi 28 février 2023

Le module en distanciel est accessible 24h/24h, pendant toute la période de formation.

Lieu : En Vendée, à définir en fonction des participants.

Coûts : Pour les agriculteurs, financement par VIVEA (sous réserve de l'acceptation du dossier) avec une participation restant à votre charge de 7 à 35€/j (montant définitif connu au plus tard 7 jours avant le début de formation). Si vous êtes inscrit, mais absent le jour de la formation, cette participation sera quand même facturée.

Attention à ne pas dépasser le seuil de 2250€/an de financements VIVEA : vérifiez avant de vous inscrire.

Vous n'êtes pas agriculteur (salarié, porteur de projet, apprenti, ...), contactez-nous ou consultez le [site internet du GAB 85](https://forms.gle/UUUE115pAHFjqgkb7).

Pour les non adhérents au GAB 85, des frais administratifs de 30€ seront facturés.

Le règlement d'une adhésion au GAB 85 est un élément important pour favoriser le développement de nos activités.

CONTACTS ET INSCRIPTION :

Inscription en ligne : <https://forms.gle/UUUE115pAHFjqgkb7>

Gaëlle LELIEVRE

accueil@gab85.org - 02 51 05 33 38

GAB 85

21 boulevard Réaumur - 85000 LA ROCHE SUR YON

www.gab85.org - N° SIRET 398 150 961 00017 - Code APE : 911C - N° d'organisme de formation DRTEFP : 52 085 00566 85